



Glaire et la Presqu'île



Décembre 2017 Janvier 2018

Flash-info n° 116 de la Commune de Glaire
Imprimé par nos soins

Les vœux du maire le 5 janvier 2018



A l'occasion de notre traditionnelle cérémonie des vœux, je vous souhaite la bienvenue et vous remercie pour votre présence. J'excuse bien volontiers toutes les personnes et personnalités qui n'ont pu répondre à notre invitation. Tout comme les années précédentes, 2017 a été marquée pour les collectivités telle que la nôtre par une dégradation constante de leurs revenus, par des réformes incessantes et trop souvent inadaptées ainsi que par l'éternelle prolifération des lois et des règles qui créent sans cesse de nouvelles obligations sans pour autant nous donner les moyens suffisants pour leurs applications.

Les regroupements autoritaires qui engendrent sans cesse davantage la perte de compétences pour les communes et le désintérêt de la vie publique pour les populations concernées, ainsi que la suppression systématique des syndicats, alourdissent bien souvent les coûts de fonctionnement contrairement au but affiché.

Si l'État et certains bourgs centres y trouvent leurs intérêts, ce n'est pas le cas des autres communes et leurs habitants, ce qui explique partiellement que les vocations citoyennes se raréfient.

Malgré toutes ces difficultés déjà évoquées à différentes occasions, votre conseil municipal veut croire en des jours meilleurs et poursuit inlassablement l'aménagement de notre commune et des services de proximité.

En 2017, nous avons confié des chantiers à des entreprises locales, à Villette en créant une réserve incendie enterrée afin de permettre la construction de nouvelles habitations tout en respectant les contraintes architecturales occasionnées par le périmètre de protection des bâtiments de France. Nous avons également fait rénover la totalité de la voirie intérieure du lotissement initial du Clos du Château. A Glaire, en raison de la nécessité de nous conformer aux règles d'accessibilité pour les personnes handicapées, nous avons créé un nouvel arrêt de bus, au carrefour des rues du Maréchal Foch et de Bellevue.

Les travaux de la rue de Sedan et de la rue du Maréchal Foch ont été lancés afin d'enterrer dans un premier temps tous les réseaux aériens et de remplacer le collecteur principal des eaux pluviales qui était en très mauvais état. Il sera procédé ensuite à un aménagement complet de la voirie, des trottoirs et des espaces verts. La première tranche qui va de la maison de retraite à la rue de la Renaissance sera suivie sans interruption de la deuxième tranche de la rue de la Renaissance au pont du canal.

A tous ces chantiers, il faut ajouter les travaux de réfection partielle de la voirie et des trottoirs ainsi que ceux réalisés en régie (par le personnel communal) qui ont occasionné un coût de 380 000 € durant cette année 2017.

En 2018, nous poursuivrons et terminerons les travaux de la rue de Sedan et de la rue du Maréchal Foch pour un montant estimé à 1 220 000 €.

Après plusieurs études comparatives, la réalisation d'une M.A.M. (Maison d'Assistants Maternelles) dans les locaux actuels des classes de primaire, Place de la mairie, est programmée en raison de la suppression très probable d'une classe à la rentrée scolaire de septembre. Nous regrouperons les classes, rue Pierre Lavoisier en construisant un nouveau bâtiment à proximité de l'école maternelle et de la salle des sports.

Dans le cadre de la rénovation de notre patrimoine communal, nous envisageons également après des travaux nécessaires sur l'installation électrique, d'effectuer la réfection des fresques dans le chœur de l'église de Glaire. Ces travaux se poursuivront dans nos trois églises durant les années à venir en fonction de nos possibilités financières.

(suite page2)



Les vœux du maire (suite)

Toujours en raison des normes d'accessibilité aux bâtiments publics et afin de maintenir les activités des infirmières, des kinésithérapeutes, ainsi que du médecin dans notre commune, nous préparons la construction d'une maison de santé dans les dépendances de « l'ancienne ferme de la famille Brunson », rue du Maréchal Foch.

De nombreux travaux d'entretien sont également à l'étude. Pour mener à bien toutes ces actions, nous avons négocié un emprunt de 1 100 000 € avec la banque postale qui nous a fait la meilleure offre.

Je remercie toutes les personnes qui s'impliquent dans la vie communale qu'elles soient membres du conseil municipal mais également du monde associatif, sans oublier le personnel communal qui nous épaula avec dévouement. Cette année, le conseil municipal a été sensible à l'action méritante de madame Marie-Thérèse NENNIG pour son implication dans l'entretien et la décoration de nos églises depuis de très nombreuses années. Je suis heureux de lui remettre la médaille communale.

Les brèves



L'AS Glaire et son président M. Karmusik, recevaient le 20 janvier 2018 à la salle polyvalente, toutes les associations pour la présentation des vœux. Le maire, André Godin, a rappelé que le budget 2018 ne permettait pas d'autres dépenses que celles engagées pour les travaux en cours.

L'instance de coordination pour les personnes âgées (ICPA) vous informe que vous pouvez réserver à la mairie de Glaire ou au pôle social à Sedan du 5 au 20 février, l'entrée gratuite, à la fête du printemps qui se déroulera les 8 et 9 mars 2018 à la salle Marcillet de Sedan.

Samedi 9 décembre, sous la direction de Pierre Rigoulot, la chorale St Léger de Sedan a donné un concert de chants de Noël à l'église Saint Martin de Glaire pour le plus grand plaisir des auditeurs. Après la représentation, concertistes et spectateurs ont échangé autour du verre de l'amitié.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

« S'organiser pour être prêt »

Prévention contre les risques: Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres une demande de renseignements sur papier jaune. Merci de rapporter à la mairie le coupon renseigné, nécessaire à une information rapide en cas d'inondation ou d'accident industriel grave.



L'hôpital de Sedan est menacé de suppression de lits en pédiatrie. C'est l'amorce d'une fermeture programmée. Le comité de défense des hôpitaux appelle les élus, les professionnels de santé, et les usagers à un **rassemblement devant l'entrée de l'hôpital lundi 12 février à 12h**



Pour la préparation du budget primitif de la commune, Les associations sont invitées à présenter leur demande de subvention avant le 16 mars 2018. Les dossiers sont à retirer à la mairie.



Autour de l'arbre de Noël, en compagnie de saint Nicolas, les élèves des écoles de Glaire ont remis le produit de la vente des gaufres et autres préparations dans l'urne du téléthon le 08 décembre.

Trêve des confiseurs L'entreprise Eurovia a profité de la période hivernale pour mettre au repos ses équipes techniques. Les travaux rue Foch ont repris après le 20 janvier

Intempéries; Dans la nuit du 2 au 3 janvier, la tempête a emporté une partie du toit du patrimoine communal situé au 15 de la rue Foch.

Site Internet de la commune

L'association des maires ruraux de France, change d'hébergeur informatique. Le transfert du site internet communal pose des problèmes que nous pensons pouvoir résoudre en février. Merci pour votre compréhension.

Le marché de Noël des écoles



Objectif: Permettre le séjour d'une classe au château fort de Guédelon en fin d'année scolaire

Enseignantes, parents et grands parents d'élèves n'ont pas ménagé leur peine à l'occasion du marché de Noël des écoles le 15 décembre dernier.

Avant cette date, il manquait encore quelques centaines d'euros pour boucler les



frais du séjour. La vente de viennoiseries, de fleurs et d'objets fabriqués par les élèves et leurs familles, a permis de réunir les fonds encore nécessaires, malgré la délibération du conseil municipal qui a octroyé pour la circonstance une subvention exceptionnelle de 2000 euros.

Bravo à tous.

Réseaux sociaux, « fake news », prudence...

La photo d'un cheval dans l'eau jusqu'au poitrail à Iges a été diffusée sur face book. Les services vétérinaires ont demandé l'intervention des pompiers, lesquels ont alerté le maire pour qu'un représentant communal les accompagne sur les lieux du délit. Surpris par l'arrivée de cette délégation venue constater la maltraitance, les propriétaires du cheval ont présenté l'animal de 22 ans qui refuse d'être enfermé dans son box, au point de se blesser parfois.

Le terrain en pente qui va du box resté ouvert jusqu'à la partie inondée, permet à l'animal qui adore l'eau de faire trempette. Le compte rendu des pompiers a mis un terme à la menace de dépôt de plainte.



Médaille d'honneur communale

Au-delà du militantisme et des convictions personnelles, l'attribution de la médaille communale, récompense l'abnégation d'une partie de soi au profit de la collectivité

geoise depuis 1938, madame Marie-Thérèse Nennig est devenue une figure incontournable de la commune après le regroupement des villages de Glaire et Iges en 1971.

A l'image de sa gentillesse et de son dévouement au service de la croix rouge pendant de nombreuses années, madame Nennig consacre son temps libre à la décoration et l'entretien de nos églises. Merci madame pour votre disponibilité au service des autres



Membres des associations et conseillers municipaux animent le téléthon



Fidèle au téléthon, depuis des années, l'ASTT de Glairé qui organise aussi la vente des gaufres, a initié les amateurs à servir au ping-pong.



Encadrés par les membres de l'association « Les échansons », 80 élèves du lycée hôtelier de Bazailles ont parcouru par la voie verte, les huit kilomètres qui séparent le lycée hôtelier de la salle des sports à Glairé. Bravo à tous ces jeunes et aux bénévoles de l'association initiatrice de l'évènement.



Pour sa participation au 31ème téléthon national, le tennis club de Glairé a suscité de l'intérêt. Souhaitons au président Guillaume Ledù l'inscription de ces néophytes la saison prochaine.



Les conseillers municipaux enregistrent le versement des dons.



Les membres de l'association savoir et détente animent le loto du téléthon



Les donateurs du cercle des échansons rivalisent d'expertises au profit des maladies orphelines



Le master chef des enfants, un amour de fabrication



L'association du foot (AS Glairé) fait face au coup de feu de 12h



Initiation aux jeux de cartes. Le poker a suscité beaucoup d'intérêt



Arrivée des cyclistes avec les dons recus dans les villages traversés



Spectacle de danse avec la troupe du Tennessee Road

Rappelons l'intervention de l'association des parents d'élèves (APEG) qui a vendu 400 petits pains au chocolat fournis gratuitement par la boulangerie de Floing, mais aussi la participation de St Nicolas et du père fouettard.

Les Rendez-vous de la Presqu'île

Samedi 9 février 2018

Messe à l'église St Martin de Glairé à 18h.

Samedi 24 février 2018

Messe à l'église St Martin de Glairé à 18h.

Samedi 9 février 2018

Randonnée: La grenouille – Villers Cernay

Lundi 5 février 2018

Réunion du conseil municipal à 19h30

Vendredi 23 février 2018

Randonnée: Sur les Pas de Charlemagne - Douzy

Vendredi 9 mars 2018

Randonnée: Le Mont Saint Walfroy - Bièvres

Glairé en Infos sur : www.mairie-glaire.fr